

ABONNEMENTS : BELGIQUE : Un an 5 francs.
ETRANGER : Un an 8 francs.

La responsabilité des articles incombe à leurs auteurs.
Les articles anonymes ne sont pas insérés.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont 2 exemplaires nous seront envoyés.

Directeur : Alfred LANCE. Tél. 3443
Rédacteur en Chef : Julien FLAMENT
Adresser toute la correspondance aux Bureaux du Journal : RUE LULAY, 2, Liège
Bureaux à Bruxelles : RUE DES COTEAUX, 299

ANNONCES : ON TRAITE A FORFAIT.
La ligne (en chronique, 2^e et 3^e pages), 50 centimes. En échos, 3 fr.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
Défense de reproduire les articles sans citer la source.

A propos du Royal

Réponse cordiale à M. Villeneuve

Evidemment, Monsieur, on devrait ne faire que du « grand art » au Royal. C'est votre avis, c'est le nôtre. Mais pourrions-nous n'y faire que du « grand art » ?

That is the question, disent nos voisins, et nous craignons que, dans l'état actuel de nos mœurs, et aussi grâce à la belle mentalité qui règne aujourd'hui dans toutes les classes de notre provinciale cité, ce soit chose difficile, sinon impossible.

Notez bien que ce terme « provinciale » n'a, sous ma plume, aucun sens désobligeant. J'y veux entendre l'étendue et non le caractère de notre ville. Liège n'est pas une grande cité et avant que l'art y nourrisse son homme ou son théâtre il nous faudra patienter — que Dieu nous en donne la grâce — quelques lustres encore. Les appréciations certaines d'âmes qui vibrent aux beautés des hautes compositions musicales sont insuffisantes pour alimenter, de façon péculiairement productive, une scène très coûteuse devant laquelle les spectateurs s'attendent à des révélations extraordinaires.

Je crains que vous voyiez la question avec des yeux trop « artistiques » et que vous n'ayez pas assez pénétré la psychologie du milieu. Un point capital est de connaître, avant tout, ce que les gens exigent, et l'on doit se demander alors si l'on peut leur fournir cette marchandise. Car il leur est bien entendu, n'est-ce pas, que l'on ne va plus voir *Les Huguenots*, *Raoul*, *Le Trouvère*, *Samson*, etc., pour le sujet de la pièce. A de rares exceptions près, tout le monde connaît le répertoire et l'on n'assiste plus à ces interprétations que par curiosité des moyens vocaux des sujets présentés. On veut savoir si le ténor ou la contralto sortent des extrêmes dangereux ou leur voix doit atteindre, et gare s'il y a la moindre défaillance.

Or, notre ville est d'une exigence au-dessus de ses forces, si j'ose ainsi dire. Elle veut de somptueux banquets à peu de frais et une troupe suffisante régolière ne la satisfait pas.

J'ai entendu, à ce propos, je vous prie de le croire, des appréciations qui m'ont bien éclairé et j'ai été parfois stupéfié par les exigences formulées. Vous-même, n'avez-vous pas, au cours de vos chroniques hebdomadaires du *Cri de Liège* trouvé que des artistes étaient mal appréciés et méritaient un accueil plus sympathique ? Savez-vous ce qu'alors on disait de vous ? Permettez que je vous le révèle si vous ne le savez. Selon l'expression triviale, que vous aviez des actions dans la maison et que vous pommiez à l'excès. C'est la vérité pure et c'était là, je m'en suis convaincu, un jugement ridicule.

Donc, mettons-nous bien d'accord sur ce point : les liégeois demandent de l'extra, mais ne veulent pas le payer. N'augmentez pas le prix des places, vous seriez le pire des exploitateurs. Vous admettez pourtant qu'il soit malaisé d'engager des éléments de primo cartello si les recettes « normales » ne le permettent pas.

Tout cela c'est ce que j'appelle l'état actuel de nos mœurs. Nous sommes gâtés et je crains que ce soit pour longtemps.

Ne me citez pas des exemples antérieurs, et n'invitez pas le succès des belles années de notre Royal, succès dû à des artistes nullement réputés avant leur apparition sur notre scène d'opéra. Je vous répondrais que ces temps sont morts et je vous parlerais de la belle mentalité que j'ai invoquée à l'appui de cet article.

Oui, Monsieur, cette mentalité déficiente — et si s'agissait encore de s'entendre sur ce qualificatif déficiente — est bien due, quoique vous en pensiez, au cinéma. Cet agent provocateur de tant de controverses, a renversé l'orientation cérébrale de notre petit monde. Il a fait plus de tort à l'art pur, au grand art, que ne pourrait le faire dix, cent échevins des beaux-arts ignorants ou mal éclairés.

Faudrait-il répéter à son sujet le fameux : « Ceci tuera cela », de Victor Hugo parlant de la mort de l'architecture occasionnée par la littérature ou plutôt par le livre ? Le cinéma transformera-t-il à ce point nos cerveaux, en pétrira-t-il si funestement la matière, que nous devenions des indifférents devant tout ce qui languit, pleure, chante ses espoirs et ses désespoirs en tons trop nobles, trop artistes ? Devant le mouvement actuel, il faut le redouter.

Admettez avec moi que si le fait doit se produire, il est bien inutile de vouloir le combattre. Ce serait essayer de vaincre l'inéluctable. Toutes les lois prohibitives ou autres n'y feraient rien. Il n'y a qu'une chose à faire : attendre des temps meilleurs.

Mais, d'ici là ? Que vont faire les directeurs de nos grandes scènes ? Réagir ? Essayer par des hardiesses hasar-

deuses de combattre le mouvement ? Payer pour ne rien recevoir ? Faire les fiers esprits qui ne veulent pas condescendre ? Ravager leur énergie et leur caisse en des efforts superflus ?

Ce serait, permettez-moi l'expression, d'un bon tonneau, et d'une vanité bien irréfléchie. Un élan de réaction ne peut pas naître de notre centre étreint ; ce n'est pas d'ici que partira le souffle puissant capable d'ancêtre à jamais la vogue « cinématographique ». Ce souffle-là sortira d'un génie novateur qui trouvera une formule intense nouvelle où le vrai, le pur théâtre d'art puisera des forces invincibles. Et notez que ce génie peut naître demain, que cette formule définitive peut être établie à courte échéance. Mais, en attendant, je vous le demande, que va faire notre directeur ?

Contenter quelques familles en ne faisant que ce qu'il est admis d'appeler de la « grande musique », musique dont la grandeur est souvent discutée ? Ou s'orienter sûrement en se basant sur les goûts du public ?

Je voudrais, comme tant d'autres, crier avec ardeur : « De l'art, de l'art, donnez-nous de l'art ! La première année vous perdrez peut-être de l'argent, mais vous en gagnerez la seconde ».

Hélas ! je ne le peux pas. Car j'ai appris que l'art pur ne rapporte rien, qu'il n'est compris que d'une élite, et que, dans aucun cas, il ne peut constituer une valeur marchande. Ceci peut être admis comme axiome.

Ah ! si le directeur en question était un éclectique farouche, tout cossu d'or, mécène infatigable, je l'approuverais de tout cœur. Mais s'il veut faire ce que généralement réclame toute entreprise, même théâtrale : gagner de l'argent, qu'il voie de près les choses, et qu'il aille droit au but, sans s'aventurer dans des essais ruineux.

Ce but c'est de contenter le public liégeois en lui donnant les meilleures choses parmi celles qui l'attirent. Quelles sont-elles ? Je vous les laisse citer, en vous rappelant que l'opéra-comique et l'opérette ont fait de belles chaudières, tandis que l'opéra se jouait devant des banquettes vides. Choisissez parmi ces deux genres ce qui vous paraît digne ou à peu près d'être appelé œuvres d'art et permettez-moi de mitiger le courroux que mes paroles peuvent susciter en votre âme en arguant de ce que les Bizet, Auber, Léo Delibes, Massenet, Meyerbeer, Halévy et d'autres, ont réalisés dans ces genres de choses adorables.

Mêlez à cela, si vous le voulez, quelque opéra bien nerveux, d'art hautain et je crois fort que la direction nouvelle bouclera son budget d'une façon satisfaisante. Je me trompe peut-être, et je serais alors fort aise que vous ayez mille fois raison.

N. DESART.



A Mademoiselle MARGUERITE S...,
Présidente de l'Association matrimoniale
d'Ecaussinnes-Lalain.

J'ai reçu, Mademoiselle, votre bonne invitation et j'en ai — vous l'aurez-je ? — goûté tout le charme.

Ce programme de vos fêtes où se mêlent de si pittoresque façon le « Livre d'Or » où signeront ceux qui iront jusqu'à vous, la visite au « Tron des Fées » et ce galop final des « Célibataires », ce programme a de l'allure, il a de la franchise, il a de l'audace.

De l'audace, et j'insiste ; car à cette époque, où on a accoutumé de ne rendre hommage qu'au tragique des choses, vous gardez une simplicité cordiale d'une exquise fraîcheur.

A ce moment où l'attention contemporaine lance des regards de courtoisie à tous les héros des beaux crimes, vous faites accomplir des farandoles à des célibataires, et cette même année où la littérature se subordonne à l'usage d'une auto grise et d'un browning, vous prononcez des discours où vous parlez d'amour.

Sont-ce là, Mademoiselle, gestes naïfs ou façons roublardes ? Je veux l'ignorer un peu par politesse et beaucoup par plaisir.

Car j'aime cette idée jolie de votre « goûter », j'apprécie cette tasse de café dont vous faites un symbole et il serait pénible à mon dilettantisme qu'il apparût que vous offriez en 1914 le grand dîner où

le poulet de Bruxelles suivrait le « Filet jardinière ».

Oui, Mademoiselle, restez-en au « nichot » ; soyez fidèle à ce café de chez nous ; continuez à envoyer des prospectus où nous livrons le programme des festivités, la visite des carrières et le défilé des candidats au mariage.

N'oubliez pas, surtout, n'oubliez jamais le portrait de la Présidente, cette photographie où nous verrons une belle jeune fille en robe de dimanche, l'œil vif et la bouche souriante, avec des fleurs à la main, assise de trois quarts sur un fauteuil de photographe.

Gardez, au surplus, toutes vos illusions, croyez à l'amour et aux amoureux, aimez les hommes, aimez l'Homme, ce n'est qu'un grand enfant et vous le tiendrez aisément avec un cœur neuf et du café à deux francs quatre-vingt.

Pour moi, dont les rides sont venues assombrir le front, et dont le sourire désigne trop bien l'âge, je ne puis plus aller vers vous.

Je déteste, au reste, enlever mon alliance, mais si vous êtes bien sage je vous enverrai mon fils, dans dix ans.

TEDDY.

Les Commentaires

Voici une date importante dans l'année : la saison des moulins n'est plus.

Nous venons de nous en apercevoir et nous sommes étonnés d'être tout à coup si loin dans la vie. Des émotions diverses nous ont empêché de voir couler les jours ; nous avons eu les grands procès des journaux français, l'affaire Wilmart déjà si lointaine et enfin cette grève générale qui a déçu les amateurs de spectacles, toutes choses qui nous ont pas laissé le temps de regarder le ciel, de lire les almanachs et d'interroger Gustave.

La saison des moulins n'est plus.

Il y a tel vieux cabaret où les petites moulins d'Ostende sont renommées ; depuis un mois nous avions projeté de nous y rendre. C'est là que la brave dame, avec un sourire cruel, nous annonça qu'il faisait trop chaud pour faire voyager ces pauvres bêtes peu habituées à cette température de juillet.

Plus de moulins, et nous étions cependant encore dans un mois en R !

Le soda que nous bûmes ne nous consola point et nous nous précipitâmes dans une friture voisine : la moule n'était plus là et le soda ne nous consola pas davantage. Dans les rues célèbres où les marchands de pommes de terre frites font fortune et où, dans les vapeurs grasses, on se plaît à imiter Robinson Crusoe, qui ne se nourrissait que de racines et de coquillages, nulle part, nous n'avons retrouvé la bonne moule ronde, dodue, appétissante, d'un jaune de vieillesse, avec sa petite langue brune et ses lèvres ourlées, partie sans que nous ayons pu lui dédier en adieu une savante et lente dégustation.

Le poète dira :

Et la moule partit quand revint l'hirondelle.

Hélas ! Nous n'avons même pas vu revenir celles-ci.

La saison des moulins n'est plus : il convient d'épiloguer sur cet événement à une place où nous parlons d'ordinaire des édiles et des administrations liégeoises. Une digression est parfois nécessaire et notre humeur se complait à rencontrer ainsi aux tournants de l'actualité des occasions de parler d'autre chose.

**

Et pour ne pas parler d'autres gens, parlons vite d'autres bêtes. Si les moulins nous quittent, quand reviennent les hirondelles, les mouches nous arrivent avec celles-ci. Voici les mouches et pas un de nos poètes wallons cependant si nombreux ne songe à les chanter. Et pourtant mieux que les oiseaux capricieux chers aux fabricants de romances, ces insectes nous annoncent les jours de sueur et de promenade.

Mais les hirondelles nous évoquent la campagne, le ciel bleu où leur vol glisse en riant, les beaux étangs où il fait ricochet comme le caillou plat que lance le gamin. Tandis que les mouches nous font penser à des démanagements à la muque, aux petites taches rondes qu'elles mettent sur la dureté des cadres, aux petits vers qu'elles dispensent aux viandes de nos garde-mangers, au sucrier qu'elles assaillent, et — ce qui fait pleurer Monsieur Gulickers — aux papiers gluants que des barbares inventèrent et où elles se font prendre avec des naïvetés d'actionnaires.

Les mouches sont cependant de bonnes petites bêtes.

Un écolier devenu aujourd'hui homme de lettres, nous confiait jadis que, écrasées sur une tartine, elles sont délicieuses. Sans les aimer à ce point, les écoliers normaux se plaisaient à en porter sur eux dans de petites cages spéciales qui se vendent un sou chez

la marchande de « chiques », dans des bouteilles de pharmacien, qu'elles emplissent de larves blanches, ou, plus simplement, dans les cahiers, où aplaties soigneusement entre deux feuillets, elles donnent des silhouettes curieuses en rouge et noir.

Donc les mouches nous reviennent ; gourmandes et peu mondaines c'est à l'office qu'elles se présentent d'abord, les mouches fréquentent peu les salons.

Sur la main qui écrit ces lignes, une d'elles s'est posée et le jeune homme distingué que je suis, se sent tout-à-coup singulièrement ému.

Un jour qu'il pêchait à la ligne, Jules Renard goûta une pareille émotion : un martin-pêcheur s'était perché sur le bout de la gable, la prenant pour la branche d'un saule.

Pour la première fois de ma vie, me voici pris pour un pot à confiture.

CESAR.



JOLI MOIS DE MAI

« Joli mois de Mai, pour qui fleuris-tu ? »

L'heure est douce comme un baiser ; l'âme des plantes murmure au ciel serein des cantilènes et des éphémères. La terre vibre dans un nuage de parfums.

« Joli mois de Mai, pour qui fleuris-tu ? »

Le trou bleu de ma fenêtre m'attire et je demeure, contemplatif, en une muette adoration. Une voix, une petite voix aigrelette et ironique m'interpelle : « Hé ! hé ! » C'est mon lutin, celui-là qui subjectivement si joliment aux prémices d'avril : « Hé hé ! dit-il... nous rêvons encore ? » Alors, on le sent désormais que rien n'est doux que le rêve. Comme tu as raison, pauvre homme. Ne te l'avais-je pas laissé entendre, que leur « grève » n'arrêterait point les caprices du temps. Hier, il neigeait, ce jour il pleut ; entre cette neige et cette ondée, des ruées de soleil ivre nous ont ragallardés.

Vois comme la pluie est belle sur les fleurs ; elle les courbe un peu, oh ! très doucement, et ses perles luisent au creux des corolles. Les parfums se dissipent dans l'air mouillé ; les feuilles sont comme vernissées, les lilas mauves résistent et envoient des bouffées plus violentes, les gazons crévent les couches tendres d'humus, le jardin est frais comme une source... Hi ! hi ! hi !... — Oh ! ce rire implacable qui revient et persiste, ce rire du lutin, le jour qu'une neige, molle ouatée la colline !... Je me retourne vers lui ; il riait toujours, mais un peu plus bas. Il repart, presque grave, cette fois, et quelque peu dogmatique : « Qu'il t'a fallu de temps, et peut-être de réflexion, pour connaître la vanité des problèmes humains. »

Sans doute mon lutin avait vécu toujours, car il me cita, comme un qui l'a vu, toute l'histoire des hommes, leur éternelle révolte, suivie d'une éternelle soumission. Il me parla des grands projecteurs de « mieux » : Socrate, Caton, Jean Jacques ; il évoqua les grands conquérants : Tamerlan, Alexandre, Bonaparte et d'autres, beaucoup d'autres, plus de ceux-là que de sages ; et, sans transition, il me chanta « la Carmagnole » et le « Ça ira », me parla de Marat, de Robespierre, puis aussi de Newton, de Fulton et d'Ampère. Il délaissait franchement les poètes et des administrations liégeoises. Une digression est parfois nécessaire et notre humeur se complait à rencontrer ainsi aux tournants de l'actualité des occasions de parler d'autre chose.

Le plus prosaïque des journalistes y eut discerné des coupes enchantées, où le Printemps versait les philtres du soleil. Mais tu t'es planté derrière moi, et tu as bougonné, avec un désenchantement qui me navra : « Il n'y avait donc pas de tulipes, à Charleroi, qu'ils nous ont fichu un drapeau wallon rouge et blanc ! »

saints, il faut « savoir ». Vous vous êtes heurtés à ceux qui « savent » et ils vous ont roulés. Bel effet de votre politique ou les mots écrasent les mots, où les idées ne comptent pas. Vous avez des idées, eux ont les mots, ils « savent ».

Alors qu'attendez-vous ? Si vous voulez vous libérer, instruisez-vous, apprenez la duplicité, l'hypocrisie, apprenez les « mots » et vous pourrez combattre à armes égales. Vous ignorez la flatterie aux forts ; parlez leur traîtreusement, comme ils parlent eux-mêmes et rabattez ces poings vengeurs. Sur-tout, connaissez la méfiance et méfiez-vous du serpent... j'ai dit ».

Il disparut.

La pluie tombait, plus fine, plus serrée, plus drue ; les lilas semblaient de longs corps échevelés à la sortie d'un bain ; la colline ruisselait d'une multitude de petits torrents en cascades ; le ciel était gris, d'un gris de plomb et la terre détrempée n'avait plus de parfums.

Alors je songeai aux phrases mielleuses que nos élus prononcèrent à la tribune du Parlement belge. Leurs promesses sonnaient en moi comme un écho ridicule.

Il me sembla entendre à nouveau la voix aigrelette de mon lutin, véhémement et ironique : « On vous a joués, on vous a bernés ». Et je compris bien qu'il avait raison.

« Joli mois de Mai, pour qui fleuris-tu ? »

Louis JIHÉL.

LES QUATRE VENTS...

LES TULIPES

Tu t'es fâché ce matin. Pendant le déjeuner, tu dévorais, d'un air courroucé, un zélin fasciné jaune. Puis, jetant ta serviette, tu m'as poussé sous le nez l'affreux prospectus, et tu t'es écrié :

« C'était bien la peine de s'asseoir et de discuter, de longues heures durant — des heures officielles ! — pour choisir un drapeau wallon qui fut aux couleurs anversoises ! »

Naturellement, je n'y ai rien compris. Mais je le connais, je l'ai laissé aller.

« Il est vrai qu'on l'a déjà éterné à Charleroi, dans une revue locale, sur la scène d'un musée-hall ! Jolie inauguration ! Après tout, il fait peut-être bel effet, leur drapeau, au dessus d'un ballet de Pierrettes, avec le classique sarrau blanc boutonné de rouge... »

A ce moment, j'ouvrais la fenêtre. Avec ses jupes de lumière, la matinée se promenait au jardin. Le vieux pommier, malgré les nuits froides, avait encore des fleurs au bout de ses bras tordus. Les tulipes s'élevaient. Sur leurs minces tiges vertes, elles portaient haut leur corolle rouge et jaune. Les aillots ne poussaient guère encore ; les rosiers débrouillaient timidement leurs premières feuilles, couleur de rouille. Le barreau de tulipes fait, sur la pelouse, une tache lumineuse et violente, à ravir l'œil d'Albert Lemaitre.

Le plus prosaïque des journalistes y eut discerné des coupes enchantées, où le Printemps versait les philtres du soleil.

Mais tu t'es planté derrière moi, et tu as bougonné, avec un désenchantement qui me navra :

« Il n'y avait donc pas de tulipes, à Charleroi, qu'ils nous ont fichu un drapeau wallon rouge et blanc ! »

GIROUETTE.



L'on ne parle plus de la visite royale, annoncée pour cet été. Ceci peut, il est vrai, se décider du jour au lendemain. Mais, qu'en est le projet du cortège des Vieilles Chansons, projeté pour cette visite ? Une réception s'improvise, mais un cortège...

Rencontré un de nos plus sympathiques officiers, fringant et coquet, ma foi ! dans la nouvelle tenue. — Que voulez-vous ? nous a-t-il dit. Des tas de gens blâment, sans l'avoir vu, le nou-

vel uniforme. Moi, qui le connais et l'apprécie, je le sors pour aider à son adoption définitive. Je fais le mannequin !

De petits détachements continuent à assurer le service d'ordre aux abords des grands établissements industriels. L'autre matin, un officier d'infanterie passait, à cheval, dans une rue de Tilleur, suivi de son ordonnance, à cheval également. « Deux gosses stationnaient, au bord du trottoir : « Tiens bin, dit l'un d'eux, tiens bin, voilà, qu'il n'a des piottes à l'échiv ! »

Emboîtons le pas — une fois n'est pas coutume — à Tatène, notre « hagnante » conserve. Regrettons avec elle l'envoi — au moins inconsideré — que la Ville fait à l'Exposition de Gand. Pour orner le Pavillon liégeois, l'on a dégrainé en partie le Musée d'Ansembourg. Meubles et tapisseries, exposés à Gand, le sont en même temps à tous les risques du voyage et du séjour. Résignons-nous, dans l'espoir de prouver par la valeur de cet envoi, l'existence d'un art wallon. Et chantons en chœur les louanges de M. l'échevin des Beaux-Arts.

Le troisième Salon des XI s'ouvrira le dimanche 4 mai, à 11 heures, dans la salle des fêtes de la Bibliothèque centrale, rue des Chiroix, et sera visible jusqu'au 18 du même mois, de 10 à 1 heure et de 2 à 5. Le groupe des XI comprend Mlle Marg. de Laveleye et Claire de Terwangne, Mesdames Suzie Minette, Emma Müller, Hélène Nève, M. Van-Hoegaerden, MM. Florent Desoer, Alfred Jacob, Camille Mastus, Ernest Picard et Elie Quoirin.

Non seulement les Loïtes aux lettres, mais les poteaux de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux parlent français et flamand. Le bilinguisme s'impose ainsi jusqu'au fin fond de l'Ardenne. Or, les lignes vicinales sont payées pour bonne part, par les communes desservies. Rien de plus juste ; nos communes wallonnes ne pourraient-elles, dès lors, « exiger » des inscriptions uniquement françaises. C'est inadmissible, les amis. Essayez donc, pour voir de placer en Flandre des écrivains français !

L'on connaît le premier acte de Louise, où l'héroïne et Julien font connaissance, d'une fenêtre à l'autre, par-dessus la cour. Le chemin de fer vient de nous fournir un scénario plus original encore.

Dans une petite gare de la ligne de l'Ourthe, deux trains s'arrêtent l'un en face de l'autre. Des voyageurs se penchent aux portières. Une jolie fille, un galant voyageur se trouvent vis-à-vis. Gaillades, sourires. Paroles banales... Hélas ! le train siffle et repart.

Supposons que l'arrêt dure un peu plus longtemps : l'idylle se noue ; les amoureux se cherchent, se trouvent... Il est vrai que le décor coûterait gros...

Mot de la fin.

L'illustré médium vient de faire tourner une table carrée, à quatre pieds. On le félicite, on l'interroge. Il daigne répondre : — Au fait, c'est assez simple ; je loge un « esprit » dans chaque pied de table ; l'âme d'un derviche tourneur, d'un fabricant de tapis, d'un propriétaire de carroussel et d'un compositeur de valse lentes. Il n'est pas de table qui y résiste !

Exploits de pianistes.

Un virtuose sud-africain, M. William Bendell, a joué du piano — devant deux chronomètres, s. v. p. — pendant soixante-quatorze heures consécutives. Cela se passait à Potchefstroom. Nous n'avons pas de nouvelles des deux malheureux chronomètres. Le pianiste Miquel Arzen, après une tournée au Tonkin, en Cochinchine, au Japon et au Cambodge, est allé de Bombay au Palais royal de Nizam — 140 kilomètres — à dos d'éléphant, avec son piano placé en travers des épaules du même proboscéen. Nous n'avons pas de nouvelles du malheureux animal.

L'Effort, organe des Anciens Elèves de l'Académie des Beaux-Arts de Liège, écrit :

« Qu'est-elle devenue... Depuis trois ans, croyons-nous, la fameuse « Cène », de Lambert Lombart, a disparu de notre Musée Communal. Nous serions bien obligés envers qui pourrait nous dire où se trouve cette œuvre et pourquoi, depuis ce temps, elle n'a pas été remise en place ? »

Une audition d'« Olivier le Simple », le beau drame lyrique de M. Victor Vreuls sur un poème de M. Jules Delacoe, a eu lieu la semaine dernière au Théâtre de la Monnaie en présence des auteurs et avec le concours de plusieurs artistes. — M. Lauweryns exécutant au piano avec son remarquable talent la partie symphonique. L'œuvre, qui est considérable, se divise en trois actes et quatre tableaux. Elle a produit sur les auditeurs une grande impression.

Musée des Beaux-Arts. La disposition des tableaux figurant dans les diverses salles du Musée des Beaux-Arts devant être modifiée, le Musée a été

LA VIE SPORTIVE

AVIRON

Les Régates Universitaires

Programme des Courses

C'est donc demain, dimanche, à partir de 3 heures, que se disputeront les différentes courses interuniversitaires à l'Avion.

Les parcours choisis sont ceux que nous suggérons dans un précédent article, c'est-à-dire d'Ougrée à Kinkempois.

Les équipes de départ seront placées à cent mètres, en aval du débarcadère des bateaux mouches à Sclessin, tandis que la ligne d'arrivée traversera le fleuve à cent mètres en amont du pont du Val Benoit.

Ce parcours a pour avantage de compter ses mille premiers mètres en parfaite ligne droite, en sorte que les équipes pourront se distancer avant d'aborder la courte, longue de trois cents mètres environ, que fait la Meuse à Kinkempois.

La route qui côtoie la rive gauche du fleuve — rive que les embarcations auront tendance à suivre — permettra aux nombreux « supporters » d'accompagner les équipes du départ à l'arrivée.

En revanche, on pourra voir toute la course sans se déplacer, en occupant la rive droite aux environs des établissements de Kinkempois.

Sportsmen et promeneurs auront donc toute satisfaction.

Le Comité des R. U. a confié l'organisation matérielle de la journée à l'Union Nautique. M. Em. Ghinijon, le sympathique président de cette Société, a mis son beau yacht à la disposition du jury. De cette façon, on évitera l'installation d'une tribune encombrante et l'arbitre pourra suivre chaque épreuve de bout en bout.

Disons aussi que l'Administration des Ponts et Chaussées a pris des mesures pour que toute navigation soit interdite durant chaque course.

Les départs seront donnés de demi-heure en demi-heure dans l'ordre suivant :

3 heures. — Courses pour rameurs juniors, en quatre outtriggers.

3 1/2 heures. — Course pour rameurs débutants, en yole de mer.

4 heures. — Course pour rameurs juniors, en skiff.

CANOTIERS !

Avant d'acheter vos Vareuses et Vêtements de Sports consultez les prix de la Maison

Alfred LANCE junior

15, Rue du Pont d'Ile, 15, LIÈGE — Tél. 3443

ENSEIGNE DU PETIT CHASSEUR ROUGE

Extrait du Catalogue Général (Rayon d'Articles de Sports) :

VAREUSES Gobelins foncé pour l'Union Nautique avec ou sans manches	1 95	SWATEARS (grosse vareuse) en laine de toutes grosseurs et de toutes teintes, de 6 à 40 —
VAREUSES Gobelins pâle pour le Sport Nautique avec ou sans manches	1 95	CAPOTES de nage (veston bleu avec boutons dorés), depuis 12 —
CULOTTES de sport, depuis 1 95		BAS anglais, revers fantaisie, depuis 1 75
PANTALONS drill, blanc, pour la ballade	7 50	BONNETS bleus, depuis 1 95
PANTALONS teinte kaki, pour la ballade	9 —	CRAVATES aux couleurs du Sport et de l'Union, depuis 0 95
PANTALONS (flanelle blanche et fantaisie, de 9 à 20 —		CALEÇONS et MAILLOTS de bains, depuis 0 95

La Maison se charge de la confection de tous les Articles de Sports.

Ne pas confondre : Bien remarquer l'enseigne du PETIT CHASSEUR ROUGE

Les grandes épreuves motocyclistes

GRAND MEETING DU PRINTEMPS

La Coupe de la Providence

Critérium du "Journal de Liège", 11 et 12 Mai

NOTRE GRAND CONCOURS DE PRONOSTICS

A l'occasion du "Grand Meeting du Printemps" (11 et 12 mai), le "Cri de Liège" organise son premier concours de pronostics. Ce concours est doté de très jolis prix, qui consistent en des accessoires et objets pouvant être utiles aux motocyclistes.

Voici une première liste des prix qui seront affectés au concours :

Un vase étrusque en cristal ancien givré, don de la maison Collignon-Pichotte, place du Théâtre, 15.

1 Générateur perfectionné, système Caby, don de la maison A. Caby et Cie, Herstal.

1 combinaison pour motocycliste, don des Magasins des Économies, rue Léopold.

1 bougie « Oléo », don de M. H. Ummels, agent général de la maison Sarcia, boulevard de la Sauvenière, 124.

1 montre de moto, avec porte-montre. Don de MM. Pire et Gonthier, agents généraux des motos Singer, 31, rue de Kinkempois, Liège.

1 belle canne avec pommeau en argent. Don de la maison Duchesne-Frison, place Verte, Liège.

REGLEMENT

1. Veuillez nous indiquer les noms de 5 coureurs qui se classeront dans les 15 premiers de la Coupe de la Providence.

2. Chaque réponse juste comptera pour un point.

3. Veuillez indiquer la plus grande vitesse qui sera faite dans l'épreuve de vitesse en côte de cette course.

4. Ce dernier pronostic servira à classer les

concurrents en cas d'égalité de points. Toutefois la personne ayant indiqué la vitesse la plus approximative bénéficiera d'un point supplémentaire.

(Cette épreuve se courra sur un parcours de 10 kilomètres et il est fort probable que le 70 à l'heure sera dépassé.)

4. Les prix seront répartis d'après le nombre de points obtenus.

5. Les réponses doivent nous parvenir au plus tard le dimanche 11 mai, avant midi.

6. Le concours est réservé aux abonnés.

7. Le "Cri de Liège" offre un prix d'une valeur de 100 francs à la personne qui aura le plus grand nombre de points dans nos différents concours de pronostics motocyclistes en 1913.

Nous avons rencontré le docteur Lamborelle, le dévoué président du Comité sportif de l'Auto-Moto-Club Bruxelles, qui nous a annoncé les engagements de plus de 50 motocyclistes bruxellois.

Les side-cars seront, paraît-il, aussi très nombreux et, du côté bruxellois, tout fait prévoir un grand succès.

Nous ne doutons pas que les motocyclistes Liégeois aient à cœur de participer à ces deux belles épreuves, d'autant plus qu'ils ont une revanche à prendre.

Disons-le, bien à regret, ils ne se son pas distingués dans la Coupe Wanderer, et ils ne doivent pas laisser échapper l'occasion de montrer à leurs camarades de Bruxelles, qu'ils sont à même de leur disputer la victoire.

Voici le parcours définitif de la Coupe de la Providence.

Quatre-Bras, Wavre, Gembloux, 34 kilomètres.

Gemboux, Namur, Assesse, Natoye, Empenne, Pessoux, Sifsin, Netinne, Baillonville, Marche (contrôle), 108 kilomètres. Marche, Champlon, Fenneville, Flamerge, Bastogne, Martelange (contrôle, repos d'une heure), 171 kilomètres. Martelange, Bastogne, Houffalize, (contrôle), 208 kilomètres. Houffalize, Baraque de Fraiture, Vielsalm, Grand-Halleux, Trois-Ponts, Stavelot, Fourchamps, Spa (arrivée), 214 kilomètres.

Pour parer aux inconvénients résultant d'une fermeture possible du passage à niveau de Gembloux, les concurrents bénéficieront d'une plus large tolérance au contrôle suivant, soit 15 minutes.

Il y aura un repos d'une heure, vers midi, à Martelange, et un contrôle volant à la Baraque de Fraiture.

L'épreuve se courra en régularité avec les vitesses suivantes imposées :

Motos 250 cm ³	30	kilomètres à l'heure
Motos 350	36	»
Motos 500	36	»
Motos 750	38	»
Motos 1000	40	»
S. C. 500	30	»
S. C. 750	34	»
S. C. 1000	36	»

Comme on le voit les moyennes imposées sont élevées et les différents contrôles sont assez rapprochés les uns des autres. Entre Quatre-Bras et Gembloux, 34 kilomètres, c'est peu ; ensuite les contrôles se distancent de 74 km., 63 km., 37 km. et 66 km. Il ne faudra donc pas s'amuser en route et en plus, les malchanceux feront bien de réparer aussi vite que possible, s'ils ne veulent pas être pénalisés.

Une épreuve de vitesse se courra sur un parcours de côtes légères, d'environ 10 km., avec les vitesses minimum imposées comme suit :

1 ^{re} Catégorie	47	kilomètres à l'heure
2 ^e	55	»
3 ^e	62	»
4 ^e	66	»
5 ^e	68	»
6 ^e	68	»
7 ^e	46	»
8 ^e	50	»

Au départ, chaque concurrent est censé recevoir 1.000 points. On lui retranchera un point par minute d'avance sur l'heure minima ou de retard sur l'heure maxima aux différents contrôles.

Si l'ailleur dans le tronçon de vitesse est inférieure à la vitesse qui lui est imposée, le concurrent perdra 1/10 de point par écart de 200 mètres ou fraction de 200 mètres calculé sur la vitesse à l'heure. Si, au contraire, la vitesse est supérieure à celle imposée, le concurrent bénéficiera de 1/10 de point par écart de 200 mètres ou fraction de 200 mètres calculé sur la vitesse à l'heure.

Le classement de l'épreuve se fera sans distinction de catégories d'après le nombre de points possédés par chaque concurrent à l'arrivée. Ne seront classés que les concurrents qui auront accompli le 2e jour (12 mai 1913) le parcours du Critérium du "Journal de Liège", en entier et en ne perdant, dans cette dernière épreuve, pas plus de 100 points en régularité.

Le gagnant de l'épreuve recevra une réduction de la Coupe offerte par la Providence. La Coupe deviendra la propriété de celui qui aura gagné trois fois l'épreuve.

La course est aussi dotée de prix importants (Médailles d'or, argent, objets d'art, etc.).

Le Critérium du "Journal de Liège"

Le Critérium du "Journal de Liège", réservé aux concurrents ayant participé à la Coupe de la Providence, se courra le lendemain sur l'itinéraire suivant :

Spa, Francorchamps, Trois-Ponts, (contrôle, 35 km.), Vielsalm, Baraque de Fraiture, Houffalize, (contrôle, 31 km.), Bertrange, Trois-Ponts, Barrière de Champlon (contrôle 34 km.), Nassogne, Wavreille, Rochefort, (arrêt dîner), (contrôle 25 km.), Buissonville, Ciny, Havelange, (contrôle 36 km.), Quatre-Bras, Namur, Esneux, (contrôle, 31-7 km.), Haie des Pauvres, Beaufay, Chénée, Liège (Journal de Liège), (25 km.), soit 218 km. 700.

Les vitesses moyennes imposées sont les mêmes que celles de la Coupe de la Providence.

Le Critérium à notre avis va être le Waterloo de plus d'un concurrent. Il y a 7 contrôles qui sont séparés par des distances qui varient entre 26 km. et 28 km.

Les machines qui en auront déjà vu de dures la veille, vont encore se trouver à l'épreuve. La moindre panne, cinq petites minutes de pertes, risqueront de faire perdre bien des points à nos concurrents.

En plus, comme on va le lire, le règlement se complique d'épreuves de vitesses en côte, épreuves de démarrage et de régularité sur 2 kilomètres.

Sur le parcours et à des endroits non désignés d'avance les concurrents devront subir une épreuve de démarrage et de vitesse en côte.

Pour l'épreuve de démarrage qui aura lieu sur une distance de 30 mètres les concurrents devront prendre le départ par leur propre moyen et se trouver en selle endéans les 15 premiers mètres. Ils pourront pédaler pendant les 15 mètres suivants. A partir de ce moment et jusqu'à la fin de l'épreuve en côte ils commenceront à compter les mètres après l'épreuve de démarrage les concurrents ne pourront plus pédaler.

Nous espérons que ces épreuves se disputeront entre 2 contrôles assez éloignés les uns des autres et que les organisateurs auront pris toutes leurs dispositions pour que les concurrents ne perdent pas de temps en attendant que le départ leur soit donné.

En effet, s'ils arrivent en groupe, ils peuvent perdre du temps très précieux et nous attirons l'attention des organisateurs sur ce point. En plus les fera-t-on partir dans ces épreuves suivant leurs Nos ou d'après le premier arrivé ?

Que 6 concurrents arrivent ensemble, et ce, la risque de compliquer fort les affaires.

Pour l'épreuve de vitesse en côte, les concurrents devront atteindre les vitesses suivantes :

40 km. à l'heure pour les motos 250 cm ³ ;	45 km. à l'heure pour les motos 350 cm ³ ;
50 km. à l'heure pour les motos 500 cm ³ ;	65 km. à l'heure pour les motos 750 cm ³ ;
80 km. à l'heure pour les motos 1.000 cm ³ ;	35 km. à l'heure pour les motos et S. C. de 500 cm ³ ;
40 km. à l'heure pour les motos et S. C. de 750 cm ³ ;	45 km. à l'heure pour les motos et S. C. 1.000 cm ³ ;

Au départ, chaque concurrent est censé recevoir 1.000 points. On lui retranchera : 1 point par minute d'avance sur l'heure minima ou de retard sur l'heure maxima aux différents contrôles.

1 point par kilomètre inférieur au minimum imposé dans l'épreuve en côte.

1 point pour ne pas être en selle dans les 15 mètres dans l'épreuve de démarrage.

1 point pour pédalage au delà de 30 m.

1 point pour départ manqué.

5 points pour pédalage dans l'épreuve de vitesse en côte.

Afin d'éviter l'attente à l'entrée des contrôles les concurrents ne pourront plus s'arrêter dans les cinq kilom. qui précèdent chaque contrôle sous peine d'être pénalisés de 1 point.

Au cours de la journée, à un endroit non désigné d'avance, les concurrents devront satisfaire à une épreuve de régularité sur deux kilomètres.

Le commencement de ce parcours sera indiqué par un drapeau jaune et la fin par un drapeau bleu.

Pour l'accomplissement de ce parcours, il sera accordé une tolérance de 10 secondes en plus ou en moins sur le temps idéal imposé.

Tout concurrent qui n'aura pas satisfait à cette épreuve sera pénalisé de 1 point.

Les concurrents ayant conservé 1000 points recevront un diplôme et une médaille en or offerts par le "Journal de Liège".

Les concurrents ayant conservé au moins 995 points recevront un diplôme et une médaille en vermeil offerts par le "Journal de Liège".

Les concurrents ayant conservé au moins 990 points recevront une médaille en argent et un diplôme offerts par le "Journal de Liège".

Les prix spéciaux pourront être affectés aux concurrents de chaque catégorie ayant fourni les meilleurs temps dans l'épreuve de vitesse en côte.

Les points perdus en régularité et en côte de la première journée compteront pour le classement de la seconde journée.

Voilà un règlement que l'on peut qualifier de draconien et à côté duquel celui de la Coupe de la Providence n'est qu'un jeu.

Sans vouloir être grands prophètes, nous doutons fort que le "Journal de Liège" ait beaucoup de médailles d'or et d'argent à distribuer et l'on pourra compter les concurrents qui décrocheront la médaille de vermeil.

Les contrôles sont comme on l'a vu très rapprochés. Ensuite l'on ne peut plus s'arrêter dans les 5 kilomètres qui les précèdent. Une panne dans le dernier tronçon et l'on est chassé. (Pardonnez-nous l'expression, mais elle est de circonstance, n'est-ce pas Dewandre ?)

L'épreuve de régularité complique aussi les choses.

Soit de nous, l'idée de blâmer ce règlement, au contraire, nous en félicitons les auteurs.

Toutefois il n'aurait été que juste de faire bénéficier (comme dans le règlement de la Coupe de la Providence) les concurrents de 100 points par écart de 200 mètres pour toutes vitesses supérieures à celles imposées dans la course de côte.

En dernière heure, nous apprenons qu'il serait possible que les organisateurs apportent une modification au règlement s'ils voient qu'il est de nature à léser les concurrents.

Aucun coureur ne pourra participer à une épreuve organisée sous le présent règlement, s'il n'est porteur d'une licence délivrée par la Fédération Motocycliste de Belgique.

Nous enverrons franco par retour du courrier une copie complète des règlements de ces deux importantes épreuves à toute personne qui nous en fera la demande.

Les engagements seront reçus jusqu'au 4 mai à midi. Ils doivent être adressés, accompagnés d'un droit d'inscription de 10 fr., à M. Lovinfosse, président de l'Auto-Moto-Club Bruxelles, Café Marini, porte de Namur, à Bruxelles ou à M. Pire, secrétaire sportif du M. U. L., Hôtel Schiller, place du Théâtre, à Liège.

LES ENCADES

1. De Haybe, de Hestel, sur *Saroléa*.

2. De Waelle, de Liège, sur *Saroléa*.

3. Speedwell, de Liège, sur *Saroléa*.

4. Charley, de Liège, sur *Saroléa*.

5. Posnansky, de Liège, sur *Saroléa*.

6. Jambert, de Bruxelles, sur *Rover*.

7. Marcellin, de Liège, sur *Singer*.

8. Paquet, de Liège, sur *Singer*.

9. Pire, de Liège, sur *Singer*.

10. Gonthier, de Liège, sur *Singer (side-car)*.

11. Légerat, de Bruxelles, sur *N.S.U.*.

12. Everaert, de Bruxelles, sur *Hummer*.

13. Taymans, de Bruxelles, sur *Triumph*.

14. Kummer, de Bruxelles, sur *Singer*.

15. Kingsley, de Bruxelles, sur *Rudge*.

16. Anpoelvoorde, de Bruxelles, sur *N.S.U.*.

17. Marcellin, de Bruxelles, sur *Singer*.

18. Dewandre, de Bruxelles, sur *Saroléa*.

19. Nerinckx, de Bruxelles, sur *N. S. U.*.

20. Delune, de Charleroi, sur *Rudge*.

21. Jégheers, de Bruxelles, sur *Saroléa*.

22. Jambert, de Bruxelles, sur *Matchless*.

23. Taymans, de Bruxelles, sur *N.S.U.*.

24. Poupart, de Bruxelles, sur *Minerva*.

25. Vertongen, de Bruxelles, sur *N.S.U.*.

26. Janssens, d'Anvers, sur *Indian*.

27. Jandois, de Bruxelles, sur *Janes*.

28. Cassac, sur *Scaldis*.

29. Lambelin, sur *Scaldis*.

30. André, sur *Premier*.

31. Lemort, sur *N.S.U.*.

32. Milhoux, sur *N.S.U.*.

PETITES NOUVELLES

Vernon Taylor, le motocycliste anglais bien connu à Liège, a été victime du fait, qu'il a été dernièrement victime d'un grave accident d'automobile.

Il garde le lit à Ockham, chez son ami Bashall ou Boillot et Goux, les deux champions de Peugeot, viennent de lui rendre visite.

HOLLOWAY ET LES CINEMAS

On se rappelle que Darmont avait retourné son side-car dans la course du kilomètre à Nice. Un chevalier du film, tout content de pouvoir fixer une vue sensationnelle, déroula son écran avec le sourire, quand Holloway survint et commença à boxer vigoureusement l'opérateur et l'appareil. Tous les deux furent « knock-out » en cinq secondes et Holloway, très digne, expliqua que de pareilles vues étaient de nature à nuire au sport et ne devaient pas être reproduites.

Remarquons hier au Carré, une Saroléa avec side-car, qui avait fait trois passages. Deux dans le side-car et un derrière le motocycliste sur le porte-bagage. Ce petit outillage a retenu notre attention par le fait que la machine roulait facilement en troisième vitesse, sans aucune difficulté, avec un talent parfait.

Un garde civique side-cariste, voulant sans doute voir ce qu'il y avait sous son side-car, l'a retourné complètement, lundi, place Verte. Inutile de dire que cet exploit a vivement intéressé les nombreux boursiers qui stationnaient devant le Continental.

De « L'Aéro », Guyot-Desvarennas, aveuglé par la poussière, retourna son side-car dans la descente de Serrières. Voilà un nouveau genre d'abri contre la poussière que nous ne connaissons pas.

On conseille au « Journal de Liège » de faire breveter le nouveau règlement de son critérium, car « L'Aéro », qui a vidé ses caisses en offrant des médailles d'or, va s'en emparer pour pouvoir se remettre à flot.

Les Motos Wanderer ont peu brillé dans la Coupe de se nom. Voilà les motos anglaises qui enfoncent les marques allemandes. Pauvre « Reine des Côtes et du Pavé » !

Toto, un des espoirs de la nouvelle génération motocycliste, prétend que le guidon, avalé à forte dose, permet de rester 24 heures en selle, sans ressentir aucune fatigue. Les expériences qu'il a faites sur la route de Louveigné ont été conclurantes !

BATON BLANC.

POURQUOI LES EPREUVES DE VITESSE DE PARIS-NICE ONT ETE ANNULEES.

On sait que les épreuves du kilomètre lancé à Nice et de la course de côte de la Turbie ont été annulées.

Ces épreuves n'ont pas été annulées par suite des réclamations de certains concurrents mais, par la faute des organisateurs, qui ne se sont pas conformés aux règles les plus élémentaires qui régissent le sport motocycliste.

Le journal qui organisait cette course ne fit même pas une demande à l'Automobile Club de France, (qui assume la direction du motocyclisme en France) pour avoir des chronométristes officiels.

Quand les coureurs arrivèrent à Nice, une demande fut seulement faite pour qu'on désignât deux chronométristes de Monaco. Comme les courses de canots automobiles se disputaient le même jour, le Comité de Monaco put seulement envoyer un de ses trois chronométristes.

Celui-ci, dans les épreuves de vitesse, prit les temps des motocyclistes à l'arrivée, tandis qu'un chronométriste de l'Aéro-Club de Nice fonctionnait au départ.

Les organisateurs auraient dû savoir que les chronométristes de l'Aéro-Club de Nice n'étaient pas reconnus par l'A. C. F. et que les temps pris par eux ne seraient pas officiels. Comme on le sait, l'A. C. F. n'a pas reconnu les temps, et les performances réalisées au cours du meeting sont donc sans valeur.

Tout cela dénote une grande légèreté de la part des organisateurs. Ou bien ils sont coupables de négligence en ne prenant pas d'avance des dispositions pour le chronométrage ou bien ils ont cherché à faire une économie en pensant pouvoir utiliser les services des chronométristes qui se trouvaient déjà sur la Côte d'Azur pour les courses de Monaco.

Le plus malheureux, est que le conducteur anglais qui avait fait de grands efforts et des frais considérables, pour assurer leurs succès, se voient frustrés de leurs victoires par suite de la négligence des organisateurs.

Motocyclisme Militaire

Le ministère de la guerre anglais s'occupe activement de l'organisation des corps de volontaires motocyclistes.

VIEUX-LIEGE

Genièvre
Vieux-Système



PARFUMERIE GRENOVILLE
PARIS

Spécialité Eau de Cologne Russe
CEILLET FANE
Nouveautés Dernières Créations

EXTRAITS DE LUXE
Etus en peau de Daim
Prince Noir, Jasmin blanc, Ambre lin-
don : Rose Myrio, Violette de Parme,
Lilas en fleurs, Muguet d'Orly.

Seuls Dépositaires pour la Belgique :
H. DELATTRE & Co
Rue d'Angleterre, 51, BRUXELLES

Beurres, Fromages, Œufs

MAISON REGNIER

6, Rue du Pont d'Avroy, 6

LIEGE

Remise à domicile

Téléphone 1406

Maison Max CRESPIN

Ad. QUADEN

SUCESSEUR

10, Rue des Dominicains, 10

A LIEGE

OUVERT JUSQUE MINUIT

VINS, LIQUEURS ET CHAMPAGNE

Spécialités de toutes Marques

Téléphone 4004

Matériaux de Construction

TERRANQVA pour Façades
Demandez Renseignements

Jules Fauconnier-Dechange

Rue du Moulin, 1

Téléph. 973 BRESSOUX-Liège

CARRELAGES ET REVETEMENTS

Maillots et Fards de Théâtres

MAISON

ALFRED LANCE junior

15, Rue du Pont-d'Ile, 15

CIGARETTES KHALIFAS

Rien
ne
surpasse

CRÈME LANGE

donne à la peau blancheur et fraîcheur, fait disparaître
gerçures crevasses, boutons, rougeurs, taches de rousseur.
DANS TOUTES LES PHARMACIES

Entreprise Générale de Vitrerie

Tamagne Frères

Téléphone 462

Encadrements
Vitraux d'Art

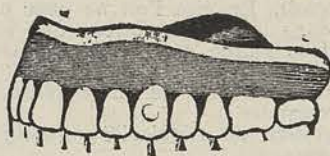
Rue André-Dumont, 4 et
Rue des Prémontrés, 5

Exposition permanente de peintures

Le Sirop de Phytine Composé

Supérieur à tout contre l'Anémie, Neurasthénie
Faiblesse de poitrine, Maladies Osseuses, etc.

Dépôt général pour la Belgique : A. PAQUET, rue Ernest de Bavière, Liège. Téléphone 898



Spécialité de Dents et Dentiers complets
Sans extraction de Racines

Eug. GANGUIN

DENTISTE

Rue des Clarisses, 10, LIEGE

Modern Office

A. NICOLAERS

Installations complètes de Bureaux
Meubles de Bureaux
MACHINES A ECRIRE
MACHINES A CALCULER

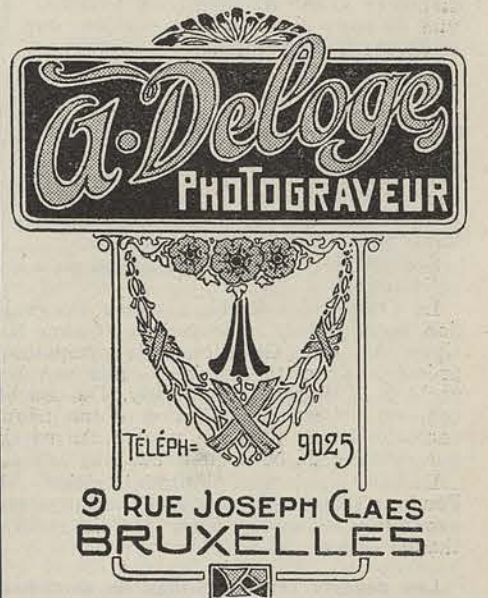
Place de l'Université, 5, LIEGE

Téléphone 392

Réparations COPIES Traductions

Friture MATRAY Fils

45, Chaussée des Prés



LE CHEMISIER Alfred LANCE Junior

A REÇU

les Dernières Nouveautés de Londres

15, Rue du Pont d'Ile, 15

LIEGE

Téléphone 3443

Téléphone 3443

CAFÉS Hubert MEUFFELS

RUE ANDRÉ DUMONT, 7

RUE SAINT-SÉVERIN, 47

◆◆◆ Téléphone 1272

◆◆◆ Téléphone 1281

